

Bulletin d'infos MINIPEST N°4

SITE DE LORGIES

OIGNONS

ITK référence (ITK 100)

La parcelle a été semée le 12 mars à une densité de 800 000 graines/ha avec la variété Hybelle, dans de bonnes conditions. Un désherbage chimique a été effectué juste après le semis ainsi qu'un apport de 50 uN. Aujourd'hui, la culture est au stade 2ème feuille naissante.

Parcelle agriculteur

La parcelle agriculteur d'oignons a été semée par l'ETA, suivant l'ITK 100. Toutefois un brûlage thermique a été effectué en date du 22 avril. La pression en vulpins étant forte, un anti-graminées a été effectué fin avril.

ITK réduit

Cette parcelle d'oignons a été semée à la même date à une densité de 960 000 graines/ha (25 % en plus pour palier au pertes dû aux passages d'outils de désherbage mécanique), avec la variété est Powell, tolérante au mildiou. Un brûlage thermique a été effectué le 29 mars. Aujourd'hui, elle est plus avancée que la variété de l'ITK 100 (stade 2 feuilles). Trois passages de désherbage en localisé sur le rang de l'oignon (traitement sur 42 % de la surface) ont été appliqués (27/04, 03/05 et 07/05) ainsi qu'un binage de l'inter-rang le 11/05.

CHOUX-FLEURS





2 plantations

Après la récolte du blé (en précédent), un compost de champignons a été apporté. La première plantation de choux-fleurs a eu lieu de 26 mars avec la variété Easytop, à une densité de 24 000 pieds/ha. Un anti-limace systématique est appliqué avant le bâchage pour ne pas avoir à débâcher. Un seul binage a été effectué ce qui amène l'IFT à 2 (1 IFT traitement de semences et 1 IFT anti-limaces). L'ITK réduit est identique mis à part l'utilisation d'un produit de biocontrôle pour lutter contre les limaces. Ce qui baisse l'IFT total de 1 point.

1 plantation

La variété Mendel a été plantée le 4 mai, derrière un oignon, à 24 000 pieds/ha. Le sol avait été préparé avec un apport d'engrais de fond, un labour et 2 passages de cultirateau, dont un pour incorporer la solution azotée, juste avant la plantation. Il n'y a pas eu de traitement anti-limaces en raison du vent, Le P17 a été remplacé par un filet *insectproof* pour le bâchage. L'IFT est donc de 1 sur cette culture.

SUIVI DES RAVAGEURS ET AUXILIAIRES

Des pièges à phéromones ont été installés voir photos ci-contre (*Autographa gamma* avec le toit jaune, *Plutella xylostella* pour le piège blanc et *Mamestra brassicae* avec le toit vert) sur chou-fleurs afin de capturer les lépidoptères. Au 20 avril, on observait quelques coccinelles sur le blé et quelques lémas. Le début de saison a été marqué par une faible présence de parasites et d'auxiliaires en raison des températures froides.

BLÉ

ITK 100

Les blés ont été semés le 23 octobre à 290 grains/m². C'est la variété Chevignon qui a été choisie pour l'ITK 100 car c'est celle qui est la plus répandue en région. Un désherbage chimique a été réalisé au stade 1 feuille en octobre, puis un second au stade 2 nœuds en mai. 130 uN (unités d'azote) ont été apportées en 2 fois sur le mois de mars pour la parcelle 1 et 150 uN pour la 2. Il est fort probable qu'aucune fertilisation ne soit apportée par la suite car les reliquats étaient assez élevés avec un précédent chou-fleur. Aujourd'hui, les parcelles sont au stade dernière feuille étalée. Un fongicide sera réalisé prochainement. Un régulateur a été appliqué à épi 6 cm.

ITK réduit

Le semis a été fait à la même date, après labour, à cause des conditions pluvieuses, avec un mélange de variétés tolérantes aux maladies (42 % Chevignon, 30 % Garfield et 28 % Perkusio). La densité est un peu plus élevée qu'en ITK référence (300 grains/m²) en prévision des désherbages mécaniques. Aucun désherbage n'a été réalisé en automne à cause des conditions météo, mais un passage de herse Treffler a été fait à mitallage. 130 uN ont également apportées. En sortie d'hiver, on comptait 200 pieds/m². La parcelle est bien fertilisée, saine (peu de rouille et de septoriose) et n'a pas reçu de régulateur. La verse sera à surveiller. Comme pour le blé ITK 100, l'ITK réduction fongicide ne sera déclenché que si les seuils de nuisibilités BSV sont atteints.

POMMES DE TERRE

Après un engrais de fond et un labour, les pommes de terre ont été plantées début mai à 35 000 plants/ha, avec Fontane sur l'ITK 100, très produite localement et Accoustic (remplacement de Jelly) sur l'ITK réduction. 120 uN ont été apportées selon les conclusions de l'analyse des reliquats, suivi d'un déchaumage pour incorporer la solution









SITE DETILLOY

BETTERAVES

Les betteraves ont été semées le 25 mars dans d'excellentes conditions avec une pluie fine le matin. En prévision de la plantation de pommes de terre en année N+1 et dans le respect de la réglementation, les semences n'ont pas reçu de protection aux néonicotinoïdes.



Lors du premier comptage à J+15 après le semis, 11 % des plants avaient levé. Ce taux est correct à la vue des températures basses qu'a connues le département, bien qu'il n'y ait pas eu de dégâts de gel. Sur l'ITK référence, il y a eu trois désherbages en plein, et deux traitements localisés, soit 1/3 de la surface traitée sur l'ITK réduction.

POMMES DE TERRE

Les pommes de terre ont été plantées le 30 avril avec un apport d'azote juste avant. La variété Fontane a été plantée pour l'ITK 100 et la variété Accoustic pour l'ITK réduit. Un herbicide devrait être réalisé prochainement.

POIS

La variété Avocette, semée le 29 avril, est en train de germer. La densité de semis s'élève à 120 graines par m² et la profondeur de semis est d'environ 5/6 cm dans les deux itinéraires. Un désherbage chimique a été réalisé sur l'ITK 100 tandis qu'un désherbage mécanique a été réalisé sur l'ITK réduit.



29/04/21 – Semis de pois au lycée agricole de Tilloy-lès-Mofflaines

COLZA

L'ITK 100 a été désherbé au Novall le 4 septembre et le 30 novembre au KerbFlo. Sur l'ITK réduit, il n'y a eu que KerbFlo (même dose et même date). 180 unités d'azote ont été apportées sur les deux ITK au mois de mars. Le colza est désormais en fin de floraison, avec pleine formation des siliques et début d'allongement.

Sur l'ITK réduit, le colza était associé à de la féverole, du trèfle et de la vesce, qui ont été détruites avec le gel.



24/11/21 - Colza ITK 100 à droite et colza ITK réduit à gauche

Le colza a été atteint par les larves d'altises. Il y a également eu des charançons sur la tige et des méligèthes sur le bouton floral (photo), traités à l'insecticide en avril sur l'ITK 100.



Attaque de méligèthes sur bouton floral de colza

BLÉ I ET 2



19/04/21 — Blé-1 ITK 100 (à droite) et blé-1 ITK réduit (à gauche)

Les blés approchent le stade dernière feuille étalée. Il y a eu un herbicide d'automne sur les blés 100, sur les blés réduits cet herbicide a été remplacé par deux passages d'étrille (8 mars et 31 mars) avec un semis plus dense pour pallier la perte de pieds engendrée par le désherbage mécanique.

Au niveau de l'azote, un total de 180 u en N39 a été apporté sur les deux ITK. Un régulateur a été appliqué. Il n'y a pas de maladie sauf une légère septoriose sur feuilles les plus basses.

Seule la problématique de vulpins commence à apparaitre sur les blés 2, notamment sur l'ITK réduit pour lequel la herse étrille n'a pas l'air efficace. Un herbicide spécifique a donc dû être réalisé.

BLÉ

Parcelle agriculteur

Un désherbage a été réalisé à l'automne sur la parcelle agriculteur en Chevignon également. La septoriose est légèrement présente sur les feuilles basses. Il n'y a pas eu de régulateur.

Stratégie de fertilisation

50 uN ont été apportées au début du tallage sur la partie « ITK réduit », tandis que l'agriculteur a apporté 80 uN sur le reste de la parcelle. Trois semaines plus tard, 100 unités ont été ajoutées sur les deux ITK. Aujourd'hui, l'épi sur des blés en ITK réduit est 2 cm plus bas que sur le reste de la parcelle. Ce qui confirme la bonne stratégie en ITK réduit vis-à-vis de la verse.

Contacts du projet

Ali SIAH, chef de projet (Junia-ISA), Bruno POTTIEZ, animateur technique et Samuel ALLEXANDRE, responsable site de Lorgies (Chambre d'Agriculture), Etienne TOUSSAINT, responsable site de Tilloy (EPLEFPA du Pas-de-Calais) Karine PETIT (FREDON Hauts-de-France), Vincent DELANNOY (ITB), Laurent NIVET (UNILET), Maryline MAGNIN-ROBERT (ULCO), Dominique WERBROUCK (Pôle Légumes)



















